

+

ÉCOLE INTERNATIONALE BILINGUE PRIVÉE DE NICE

"Le Pain d'Epice"

Etablissement d'enseignement privé agréé par l'Education Nationale depuis 1989

Directrice : Madame Pascale ROSFELDER-ALHADEFF

Directeur Adjoint : Monsieur Thibault PAULIN

Directrice Adjointe : Madame Claire LEWIS-DUPORT

23, Boulevard Gambetta 06000 NICE

Tel : 04 93 44 75 44

Mail : nice@eibschoools.fr

Site : www.eibnice.fr



« L'école de la réussite »

BIENVENUE A L'ECOLE INTERNATIONALE BILINGUE DE NICE

L'EIB Nice accueille des enfants de différentes nationalités et génère un nouveau "regard" sur l'enseignement car nous assurons un réel bilinguisme 50% français, 50% anglais.

Dans un climat chaleureux de dialogue et de respect d'autrui, basé sur la confiance, chaque enfant s'épanouit scolairement et socialement. Nous le préparons à devenir le citoyen du monde de demain confiant et responsable, à vivre en société et à agir en lui donnant les outils fondamentaux.

Nous lui apportons la liberté d'explorer et de créer en tenant compte de :

DIALOGUE

RESPECT

CONFIANCE

- ses possibilités,
- sa maturité,
- ses capacités d'expression,
- son rythme biologique,
- son environnement familial et social.

Dès l'âge de 2 ans, nous assurons toutes les sections de maternelle, ainsi que les classes de primaire du cours préparatoire au cours moyen 2.

Notre équipe pédagogique, multiculturelle, composée d'enseignants francophones et anglophones qualifiés et très motivés propose un projet éducatif et pédagogique stimulant et rigoureux dans un environnement sain et très sécurisé qui s'appuie sur les principes suivants :

50 % Français // 50 % Anglais

- Cursus bilingue & pluridisciplinaire avec suivi renforcé des programmes nationaux Français/Britannique

- Pédagogie différenciée et active respectant l'enfant et basée sur son autonomie
- Validation des acquis linguistiques par les diplômes de Cambridge English
- Projets artistiques, culturels et environnementaux
- Activités motrices ou sportives : baby gym, motricité, natation, athlétisme, tennis
- Initiation musicale-percussions et, dès 4 ans, éveil au piano
- Informatique
- Sorties pédagogiques (bus de l'école à disposition), voyages
- Activités périscolaires (en option : chinois, club d'échecs, Italien, yoga, ...)
- Ouverture de 7h30 à 18h30 avec possibilité d'accueil les mercredis et les vacances au Mini-Club.
- Cours d'English Second Language.
- Cours de Français langue étrangère

**PEDAGOGIE
ACTIVE**

NOS VALEURS EDUCATIVES

La pédagogie des ECOLES INTERNATIONALES BILINGUES est fondée sur les principes suivants :

APPRENDRE AUX ENFANTS A SAVOIR FAIRE :

Nous les encourageons à réfléchir, à faire des choix et à entreprendre afin de :

**FORMER
L'ESPRIT
CRITIQUE**

- Penser par eux-mêmes. Savoir faire preuve d'initiative en orientant leur réflexion, en prenant des décisions judicieuses permettant de résoudre des problèmes complexes.
- Effectuer des recherches de manière intelligente et créative.
- Communiquer dans plus d'une langue et respecter les valeurs des autres élèves et leurs cultures.
- Prendre des « risques » en abordant sans appréhension des situations nouvelles.

DEVELOPPER LE SAVOIR ETRE ET LES QUALITES SUIVANTES :

**FAVORISER LE
SENS DE LA
COOPERATION
ET DE LA
RESPONSABILITE**

- ☐ La tolérance
- ☐ Le respect de soi-même et des autres
- ☐ L'empathie
- ☐ La coopération
- ☐ L'intégrité

Mais aussi :

- ☐ La responsabilité
- ☐ La confiance en soi
- ☐ La curiosité
- ☐ L'enthousiasme
- ☐ L'autonomie

UNE ECOLE INTERNATIONALE

UNE ECOLE BILINGUE

50 % Français // 50 % Anglais

Apprendre une langue c'est s'ouvrir à la culture de l'autre, prendre conscience de sa diversité, la respecter et la valoriser.

La réussite de nos élèves dépend aussi de leur capacité de communication dans les deux langues.

Notre rôle et nos missions d'**Ecole Internationale Bilingue** sont aussi de favoriser l'ouverture sur le monde tout en considérant la diversité linguistique comme un atout pour nos élèves.

. Le Programme Académique Français est renforcé et le niveau scolaire de l'établissement est élevé.

Les horaires de français, mathématiques, histoire et histoire de l'art sont identiques à ceux des écoles publiques françaises.

. Le programme Anglais suit le « curriculum » proposé par les établissements anglais et s'appuie sur le même matériel pédagogique. Toutes les classes d'anglais, de la maternelle au primaire, sont équipées d'un tableau blanc interactif.

En Primaire, les matières suivantes sont enseignées en anglais : géographie, sciences, art, éducation civique et morale et informatique.

. Ainsi, dans un climat de culture bilingue, les enfants apprennent l'anglais et le français de façon naturelle, par une méthode dite « d'immersion » et avec des enseignants confirmés, de langue maternelle française ou anglaise.

Le programme d'immersion linguistique est organisé dès la petite section (2 ans).

La pratique de la langue anglaise est donc quotidienne à 50 % Français / 50 % Anglais, et des groupes de niveau permettent un enseignement adapté à chaque élève.

ENFANTS ANGLOPHONES / ENFANTS FRANCOPHONES

Nous assurons une pédagogie qui favorise l'intégration des élèves anglophones ou étrangers ainsi que des élèves francophones n'ayant jamais étudié l'anglais. Selon les âges et les niveaux de classe, nous nous réservons le droit d'évaluer chaque demande d'inscription et éventuellement d'organiser un test d'entrée.

Des cours d'English Second Language ou de Français langue étrangère sont organisés au sein de l'Ecole.

CENTRE D'EXAMEN CAMBRIDGE

L'Ecole Internationale Bilingue est centre d'examen de Cambridge et prépare aux diplômes suivants : starters – movers – flyers.



Les diplômes de Cambridge sont parmi les certifications d'anglais les plus reconnues au monde .Les examens de Cambridge sont organisés chaque année permettant de valider leur niveau par rapport aux standards internationaux.



VIE SCOLAIRE

La scolarité s'entend de **septembre à juin inclus**.

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ECOLE

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Le Mini-club et le Baby Club accueillent les enfants les mercredis et durant les vacances scolaires de Septembre à fin Juin, avec une semaine de fermeture à Noël.

En Juillet, vous pouvez faire participer votre enfant à nos activités et stages ludiques du 1^{er} au 11 Juillet (option).

Classes maternelles, horaires de cours : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

Toute petite section	Poussins (2 ans)	9h00 à 11h15 - 14h00 à 16h00
Toute petite section	Lapins (2 ans 1/2)	9h00 à 11h15 - 14h00 à 16h00
Petite section	Ecureuils (3 ans)	9h00 à 11h15 - 14h00 à 16h00
Moyenne section	Pandas (4 ans)	8h45 à 12h00 - 13h30 à 16h15
Grande section	Koalas (5 ans)	8h45 à 12h00 - 13h30 à 16h15

Classes primaires, horaires de cours : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

Les CP de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h40

Les CE1 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h40

Les CE2 – CM1 – CM2 de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h50

TENUE

Classes maternelles : le port du tablier est obligatoire.

Les commandes des tabliers avec le logo de l'école et le prénom brodé sont à faire directement sur le site www.sofrenchschool.com.

Classes primaires : Le port de l'uniforme est obligatoire.

Les commandes du pack uniforme avec le logo de l'école sont à faire directement sur le site www.sofrenchschool.com.

RESTAURANT SCOLAIRE

4 services sont assurés.

Les goûters sont fournis par l'école l'après-midi.

Notre cuisinier assure une cuisine saine et variée et nous nous efforçons d'intégrer des produits frais et locaux.

Le menu est disponible chaque semaine sur l'espace parent du notre site internet

Les régimes particuliers sont pris en considération sur **prescription médicale**. Nous respectons les demandes sans viande, sans porc.

ETUDE

CP : de 16H50 à 17h20 - CE1 : de 17H00 à 17H45

Les plus grands : de 17h10 à 18h00

ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

L'accueil en périscolaire est compris dans les tarifs forfaitaires.

Maternelles : Tous les jours de 7h30 à 8h45 et de 16h00 à 18h30.

Primaires : Tous les jours de 7h30 à 8h30 et à partir de 17h30 (CP) ou 17h45 (après l'étude) CE1 ou 18h00 à 18h30.

ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

Pour le plaisir des enfants, et non obligatoires, divers clubs proposent à l'école des activités périscolaires (un nombre minimum d'enfants inscrits est requis) :

Club d'échecs, chinois, italien, yoga, zumba, cours de robotique, karaté, judo.

Ces activités ne sont pas comprises dans le tarif et sont à régler directement auprès des clubs ou professeurs.

NOUVEAU : Algora, une école de robotique unique !

SIESTE DES PLUS PETITS

La sieste est assurée en fonction des besoins de chacun et le rythme du sommeil de chaque enfant sera respecté. Les enfants pourront être acceptés avec les couches.

BABY CLUB & MINI-CLUB

Le mini-club organise les activités et sorties des mercredis et des vacances scolaires jusqu'à fin Juin.

Activités proposées : atelier informatique, arts plastiques, jeux collectifs, stages et, suivant les âges, sorties, théâtre...

Différents thèmes sont proposés à chaque vacance scolaire à l'exception des vacances de Noël.

Une option Baby Club et Mini-club est proposée aussi du 1^{er} au 12 Juillet (inscription en mai).

BUS - NAVETTE

Le bus scolaire permet d'assurer le ramassage des enfants habitant Cagnes, Villeneuve Loubet, Saint Laurent du Var, la Promenade des Anglais, et Nice centre.

Mais aussi :

- d'organiser **gratuitement** les navettes pour se rendre aux activités sportives et de faire des sorties scolaires.

- au mini-club d'emmener les enfants gratuitement aux activités (karaté...), d'organiser des sorties au parc, ou de partir faire des excursions à la journée.

SECURITE

La sécurité est aussi une priorité, l'école est sécurisée par une vidéo surveillance et l'organisation rigoureuse du plan de mise en sécurité. (PPMS)

L'accès à l'école n'est pas accepté à l'exception de réunions, rendez-vous ou fêtes.

INFORMATIONS - COMMUNICATION

Les relations Parents/Ecole doivent être basées sur la confiance et le respect et nous serons ravis de vous rencontrer lors de fêtes ou présentation de projets.

Il y a lieu de bien suivre nos informations sur notre site, par e-mail, ou panneau d'affichage.

- **Le site Internet www.eibnice.fr** , via l'espace parent, vous permettra d'accéder aux menus, plannings des activités du mini-club, journal de l'école, divers événements, informations, photos... Un code parent vous sera donné.

- **Sur Instagram : [eibschoools_](https://www.instagram.com/eibschoools)**

- **Sur les panneaux d'affichage**, vous y trouverez les menus.

- **Sur les cahiers de vie ou de liaison :**

Baby-Eveil / classes Maternelles : un cahier de vie sera remis à chaque enfant. Il permettra une relation famille/école.

Classes primaires : chaque élève recevra un cahier de liaison. Il contiendra le code de bonne conduite, les billets d'absence/retard et permettra une information régulière.

De plus, à votre disposition :

- Classes Maternelles (Poussins / Lapins)

Toutemonannee.com en lien avec les enseignants

- Classes Maternelles (Pandas / Koalas) et Primaires

Educartable en lien avec les enseignants

- Nous tenons à établir de bonnes relations famille/ Ecole et vous pouvez rencontrer la Directrice ou les enseignants (demander un rendez-vous au secrétariat).

Une réunion d'information a lieu à chaque rentrée scolaire afin de vous informer des méthodes, des projets et de l'organisation du travail de la classe.

Les parents qui veulent participer à la vie de l'école lors de projets, ou de journées à thème, sont les bienvenus.

PROGRAMMES SCOLARITE MATERNELLE

Nous sommes conscients que l'arrivée dans une nouvelle école est un moment important pour chaque enfant et ses parents.

Dès l'inscription, nous mettons tout en œuvre pour une intégration réussie, adaptée à chaque enfant.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants de différentes nationalités, diplômés et possédant tous une sérieuse expérience pédagogique.

Elle entretient une relation ouverte et positive avec les familles.

BABY EVEIL- CLASSES MATERNELLES

Nous offrons à chaque enfant un accueil chaleureux et bienveillant, une qualité de vie tout en favorisant l'éveil et l'épanouissement des dispositions intellectuelles, sensorielles et affectives.

Les classes sont gaies, colorées, avec des « coins jeux ou manipulation », un matériel varié, spécialisé, issu de différentes pédagogies actives.

Toutes les classes d'anglais sont équipées d'un TBI.

Chaque année, en Maternelle, nous développons notre pédagogie, à travers un thème principal et 5 périodes qui s'appuient sur des unités de recherche :

- Qui sommes-nous ?
- Comment nous nous situons dans l'espace ?
- Comment nous nous exprimons ?
- Comment nous nous organisons ?
- Comment le monde fonctionne ?

A travers ces questionnements, toujours en relation avec le thème de l'année, les enfants vont pouvoir :

- Mobiliser le langage
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Agir et s'exprimer à travers les activités physiques, et ainsi développer nos objectifs pédagogiques.

Toute petite section – Petite section

- ☐ Vocabulaire, langage
- ☐ Graphisme
- ☐ Pré-mathématiques – Logique
- ☐ Activités sensoriels
- ☐ Eveil artistique et musical
- ☐ Psychomotricité – expression corporelle

Moyenne section – Grande section

- ☐ Approche de la lecture et de l'écriture
- ☐ Mathématiques : Méthode Singapour
- ☐ Découverte du monde
- ☐ Eveil technologique et scientifique

Dès 4 ans :

**Méthode de lecture
phonétique
en Français et en Anglais !**

- ☐ Education artistique et musicale
- ☐ Activités sportives (gymnastique...)

L'emploi du temps, organisé sous forme d'ateliers « satellites » de 3 / 5 enfants, permet une grande autonomie et un travail individualisé.

Activités motrices ou sportives :

Les plus petits auront quotidiennement des activités motrices ou éveil corporel. A compter de la moyenne section un professeur de sport assurera les cours : sport collectif et gymnastique.

Activités musicales :

2/3 ans : Percussion tous les jours en anglais avec leur maîtresse Anglophone

4/5 ans : Cours de musique, chant et piano avec notre professeur de musique.

Tous les ans un nouveau Projet Culturel

EVALUATION DES ENFANTS

A la fin de chaque période, vous recevez le dossier du travail de vos enfants. Tous les trimestres vous sera remis aussi son dossier de réussite / évaluation.

PROGRAMMES SCOLARITE PRIMAIRE

Comme en maternelle, les effectifs permettent un travail soutenu et individualisé ainsi que de nombreuses activités d'éveil.

Programme en Français

Lecture, technique et compréhension
(Méthode phonétique et syllabique)
Ecriture, Grammaire, Conjugaison
Vocabulaire, Orthographe lexicale et grammaticale
Expression écrite et Poésie
Littérature Française



Maîtrise des éléments mathématiques : Méthode de Singapour

Raisonnement
Maîtrise du calcul
Maîtrise des techniques opératoires
Géométrie

La Culture Humaniste

Découverte du monde, Histoire et Histoire des Arts

Musique : Piano

Sport : gymnastique, natation, athlétisme...

Programme en Anglais

Lecture, technique et compréhension (Méthode phonétique)
Ecriture, Grammaire, Orthographe
Expression orale et écrite
Littérature Anglaise



La Culture Humaniste

Géographie et Eveil à l'art
Education civique et morale/développement personnel

La Culture Scientifique

Structure, fonctionnement de la terre et de l'univers
Maîtrise des technologies de l'information et communication
Informatique

Tous les ans un nouveau Projet Culturel

ACTIVITES SPORTIVES

Au sein de notre école, nous considérons le sport essentiel à :

- L'éducation, la responsabilité et à l'autonomie en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales, telles que le respect de règles, le respect de soi-même et d'autrui.
- La santé en permettant aux élèves de mieux prendre conscience de leur corps,
- La sécurité, par des prises de risques contrôlées,

Notre Professeur de sport assure toutes les semaines des activités sportives.
Par cycle et en fonction des accords municipaux, ou terrain sportif, les enfants auront le plaisir de pratiquer des activités athlétiques, du tennis, baseball et de la natation (assurés par des intervenants diplômés d'état).
Les déplacements seront assurés par notre bus.

INFORMATIQUE

A l'Ecole Internationale Bilingue, l'informatique est un outil pédagogique qui permet d'effectuer des recherches et de travailler en relation avec les programmes scolaires et d'éveil.

Nous disposons d'une salle informatique équipée d'ordinateurs Apple.

En primaire, des ordinateurs portables sont utilisés par les classes d'anglais.

Toutes les classes d'anglais, de la maternelle (dès 2 ans) au primaire, sont équipées d'un tableau blanc interactif.

EVALUATION DES ENFANTS

Un livret de notes informatisé est remis avant chaque vacance scolaire.

LIVRET CITOYEN SANTE SECURITE

Le livret « citoyen » - Santé - Sécurité

Il permet de développer :

- Les notions de droits et devoirs
- Les notions de responsabilité et de liberté

Permis piéton

Permis internet

Réflexion avec intervention sur le harcèlement scolaire

Journée Internationale du goût

Journée Internationale du sport

Journée des sciences

ETUDE SURVEILLEE

CP : de 16H50 à 17H20 et CE1 : de 17H00 à 17H45

Les plus grands de 17H10 à 18H00

L'étude a lieu tous les soirs, sur inscription, à l'exception du mercredi et du dernier jour précédant les vacances scolaires.

Une réunion d'information Parents / Enseignants est organisée à chaque rentrée scolaire.

La Directrice, Madame ROSFELDER-ALHADEFF, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

INSCRIRE VOTRE ENFANT A L'EIB NICE

Nous sommes conscients que l'arrivée dans une nouvelle école est un moment important pour chaque enfant et ses parents. Dès l'inscription, nous mettons tout en œuvre pour une intégration réussie, adaptée à chaque enfant.

Procédure d'inscription

Pour toute demande d'inscription, prendre rendez-vous avec la Directrice de l'Ecole au 04 93 44 75 44 ou par mail à nice@eibschools.fr

Le dossier d'inscription ci-joint devra alors être remis à la Directrice dûment complété et accompagné des pièces demandées.

Après consultation du dossier, entretien avec la famille et l'enfant et en fonction des places disponibles, l'enfant sera inscrit sur nos registres et pourra intégrer l'école.

Pour tout changement (adresse, situation familiale, téléphone...), les parents doivent immédiatement nous en informer et nous fournir les justificatifs.

Les inscriptions en cours d'année scolaire sont possibles en fonction des places disponibles.

Les inscriptions pour l'année scolaire suivante sont recevables à partir du mois de novembre de l'année précédente pour la toute petite section et petite section maternelle. Pour les autres niveaux, les inscriptions seront ouvertes à partir du 15 Janvier .

Classes maternelles (toute petite section)

Les enfants peuvent intégrer la toute petite section dès l'âge de deux ans, à la date de leur anniversaire et en fonction des places disponibles. Nos effectifs étant réduits, il est vivement conseillé d'anticiper l'inscription.

Classes primaires

Après consultation du dossier scolaire et/ou évaluation des acquis de l'enfant, la Directrice informe les parents de sa décision concernant l'admission de l'élève

Documents à fournir pour toute demande d'inscription

- ☐ Le formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé par les deux parents
- ☐ 1 photo d'identité
- ☐ Le livret de famille
- ☐ Le carnet de santé (la copie des vaccinations)
- ☐ Le **certificat de radiation et dossier scolaire** (Classes Primaires)
- ☐ Un relevé d'identité bancaire
- ☐ Le justificatif de garde ou de garde alternée du parent
- ☐ L'assurance responsabilité civile + dommages corporels
- ☐ Le certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (primaire)
- ☐ Le règlement complet des frais d'inscription

FORMULAIRE

- ☐ Poussins ☐ Lapins ☐ Ecureuils ☐ Pandas ☐ Koalas
☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

Nom et prénom de l'élève :

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de représentant légal.....

Tarif choisi :

Mini Club : ☐ mercredi et vacances ☐ mercredi ☐ vacances

Frais d'inscription versés le :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement scolaire et l'accepter.

Fait à Nice, le

SIGNATURES DES DEUX PARENTS

EQUIVALENCES CLASSES PRIMAIRES French and UK/US systems

FRANCE	UK	USA	AGE
CP	Year 2	Grade 1	6
CE1	Year 3	Grade 2	7
CE2	Year 4	Grade 3	8
CM1	Year 5	Grade 4	9
CM2	Year 6	Grade 5	10

PIECES A FOURNIR

	OUI	NON
Livret de famille	☐	☐
Carnet de santé (vaccinations)	☐	☐
Certificat de radiation	☐	☐
Dossier scolaire (Cl. Primaires)	☐	☐
Photo d'identité	☐	☐
Copie CNI des personnes autorisées à prendre l'enfant	☐	☐
Règlement complet des frais d'inscription	☐	☐
Relevé d'identité bancaire	☐	☐
Autorisation de prélèvement SEPA	☐	☐
Justificatif de garde ou de garde alternée du parent	☐	☐

A la rentrée :

- Assurance Responsabilité civile + dommages corporels ☐ ☐
 Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (primaire) ☐ ☐

FRAIS DE SCOLARITE 2025 – 2026

Le prix de la scolarité est annuel et fixe. Il peut néanmoins être versé au moyen de **10 mensualités** comme ci-dessous.

La participation forfaitaire peut-être versée au moyen de dix mensualités payables avant le 3 de chaque mois.

Pour tout paiement annuel avant le 15 Septembre, 5% de réduction seront appliqués.

Compte tenu du caractère annuel et forfaitaire du prix, aucune déduction ne pourra être faite en fonction du nombre de jours ouvrables ni de la durée des vacances scolaires. De même, les absences de l'élève ne peuvent donner lieu à déduction. Seuls les frais de restauration scolaire seront remboursés sur une base forfaitaire de 4 euros par repas en cas d'absence de plus d'une semaine justifiée par un certificat médical. Toute inscription pour une famille qui n'est pas domiciliée dans la région sera accompagnée d'un versement non restituable équivalant à trois mois de frais de scolarité.

CLASSES MATERNELLES : TARIFS MENSUELS

SCOLARITE MATERNELLES TARIF MENSUEL	Scolarité
Le temps complet inclus :	975€
☐ L'accueil périscolaire de 07h30 -9h et de 16h00 à 18h30	☐
☐ L'enseignement général	☐
☐ Le matériel pédagogique	☐
☐ Les activités sportives et motrices	☐
☐ Les activités musicales	☐
☐ Le repas et le goûter	☐

☐ Mini-club Mercredi 70 €/mois

☐ Mini-club Vacances 70 €/mois

Pour bénéficier de ce tarif forfaitaire Mercredi ou Vacances, il faudra effectuer tous les mois le règlement. Possibilité de changement uniquement par trimestre.

CLASSES PRIMAIRES : TARIFS MENSUELS

SCOLARITE PRIMAIRES TARIF MENSUEL	Scolarité
Le temps complet inclus :	975€
☐ L'accueil périscolaire de 07h30 à 08h30 et de 16h20 à 18h30	☐
☐ L'enseignement général	☐
☐ Le matériel pédagogique	☐
☐ Les activités sportives et motrices	☐
☐ Les activités musicales	☐
☐ L'étude surveillée	☐
☐ Le repas et le goûter	☐

☐ Mini-club Mercredi 70 €/mois

☐ Mini-club Vacances 70 €/mois

Pour bénéficier de ce tarif forfaitaire Mercredi ou Vacances, il faudra effectuer tous les mois le règlement. Possibilité de changement uniquement par trimestre.

OPTION MINI-CLUB OCCASIONNEL

Journée + repas 60 €

½ Journée 40 €

½ Journée + repas 47 €

OPTIONS FACULTATIVES

Repas occasionnel 10 €

Remboursement repas 4 €

Retard après 18h30 10 €/5 minutes

Ramassage scolaire 100 € Aller/Retour

Ramassage scolaire 60 € Aller

FLE/ESL 80 € mensuel

Soutien Français/Anglais offert 1^{er} trimestre / 20€ par heure

OPTIONS PERISCOLAIRES voir les professeurs

REMISES SUR LES FRAIS DE SCOLARITE UNIQUEMENT

2 enfants : - 5 % pour le premier enfant - 10% pour le 2^{ème} enfant

3 enfants : -15% pour le 3^{ème} enfant

LES FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription, frais de dossier et participation au matériel scolaire, dont le montant est communiqué aux parents au moyen de la grille des tarifs annexée aux présentes, ne peuvent en aucun cas être restitués.

Les frais forfaitaires de réinscription ne sont pas remboursables.

Frais d'inscription 400 € par famille

Frais de participation au matériel scolaire 250 € par enfant

Frais de ré-inscription 1^{er} enfant 450 €/enfant (frais d'inscription et frais de matériel scolaire inclus)

Frais de ré-inscription 2^{ème} enfant 350 €/enfant (frais d'inscription et frais de matériel scolaire inclus)

Le port du tablier ou de l'uniforme est obligatoire sur notre école ; vous devez effectuer la commande directement sur le site du fournisseur www.sofrenchschool.com .

Je déclare avoir pris connaissance et accepter toutes les conditions ci-dessus.

Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »

A Nice, le



RENSEIGNEMENTS 2025-2026

PHOTO

ELEVE

Nom et prénom
 Date et lieu de naissance/...../.....
 Sexe : ☐ F ☐ M Nationalité
 Langue maternelle : ☐ Français ☐ Anglais Autre :
 Autre(s) langue (s) parlée(s) à la maison par l'élève :
 Adresse de la famille
 Dernier établissement fréquenté
 Frères et sœurs (nombre)

PARENTS/TUTEURS

☐ Père ☐ Tuteur
 Nom et prénom
 Nationalité
 Adresse
 Profession
 Adresse du travail
 Téléphones
 Adresse email

☐ Mère ☐ Tutrice
 Nom et prénom
 Nationalité
 Adresse
 Profession
 Adresse du travail
 Téléphones
 Adresse email

Nationalités représentées par la famille :
 Situation familiale des parents : ☐ Mariés ☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Concubins ☐ Veufs ☐
 Célibataire ☐ Pacsés

Personnes ayant la garde de l'enfant : joindre justificatifs

Adresse
 Téléphone
 Garde alternée : ☐ OUI ☐ NON
 Préciser :

Personnes à joindre en cas d'absence des parents :

Nom	Nom	Nom
Téléphone	Téléphone	Téléphone

Personnes habilitées à venir chercher l'enfant, autre que les parents, si restriction préciser : (Fournir une copie de leur pièce d'identité)

.....

Assurance scolaire/extrascolaire :

Fait à Nice, le

Signature des deux parents, précédée de la mention «Lu et approuvé»




DOSSIER MEDICAL

Nom et prénom de l'enfant

Nom du médecin traitant

Problèmes de
santé

(Fournir protocole médical si nécessaire)

Suivi spécialisé (Psychomotricité, orthophonie,...)

AUTORISATION EN CAS DE MALADIE OU ACCIDENT

Je, soussigné

Déclare :

☐ Autoriser Madame Pascale ROSFELDER-ALHADEFF ou la personne responsable à prendre, en cas de maladie ou d'accident, toute mesure d'urgence, y compris l'hospitalisation après prescription du médecin.

☐ Avoir pris connaissance des dispositions suivantes : en cas de maladie, les frais nécessités par le traitement de l'enfant sont à la charge de la famille

Fait à Nice, le :

Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné

☐ Autorise la participation de mon enfant à toutes les sorties organisées par l'école dans le cadre des activités scolaires et extrascolaires.

Je déclare en outre avoir pris connaissance du fait que le transport des enfants par le bus de l'école (navette ou activités) est organisé à titre gracieux.

Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION D'UTILISATION DES PHOTOS

Je soussigné.....

Parent de l'enfant :

☐ Autorise la diffusion de photos ou de vidéos pour illustrer des activités pédagogiques ou sorties scolaires sur le journal scolaire, site Internet et instagram de l'école, les dossiers des élèves ainsi que pour les photos de la classe.

**Signature des deux parents, précédée de la mention
« Lu et approuvé »**

ANNEXE 1 - DROIT À L'IMAGE

Pour sa communication interne ou externe, l'école peut être amenée à diffuser ou reproduire des photos ou vidéos. A ce titre et pour chaque enfant, une demande d'autorisation de captation et de diffusion d'image est sollicitée au sein du présent contrat.

Cette demande d'autorisation est émise en application des dispositions de l'article 9 du Code civil, de l'article 12 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, du Règlement Général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ladite autorisation est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image de l'enfant (photographies, vidéos, voix), quel que soit le procédé.

Elle couvre :

- La communication interne (gestion administrative et pédagogique).
- La communication avec les partenaires de l'école (restauration, Rectorat, collectivités territoriales, département des Alpes-Maritimes, région Sud).
- La communication externe.

Donnée à titre gracieux à l'école, elle concerne :

- Le temps scolaire et périscolaire,
- Les activités extérieures organisées par l'école : transports, sorties, voyages.

Elle s'applique à toute forme d'exploitation (supports papier, supports électroniques, etc.), notamment :

- Les supports de communication interne et externe (les sites Internet toutemonannee.com, edumoov.com)
- Les revues, plaquettes, affichages, brochures, articles de presse,
- Le site Internet de l'école et les réseaux sociaux,
- Une exposition liée à une manifestation au sein de l'école,
- Le trombinoscope, les photos de classe, les films de présentation de l'établissement.

En cas d'opposition, de limitation ou de rectification de l'autorisation préalablement donnée, un message électronique doit impérativement être adressé à l'adresse suivante : nice@eibschoools.fr

Conformément aux dispositions de l'annexe 2 du présent contrat, chaque titulaire dispose d'un droit d'opposition, de limitation du traitement des données personnelles, ainsi que d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Fait à Nice, le

Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »

ANNEXE 2 - INFORMATIONS RECUEILLIES ET DROIT D'ACCÈS

La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »).

Les informations recueillies dans le cadre de ce contrat et de ses annexes sont obligatoires pour l'inscription au sein de l'école. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, par l'école.

Les parents bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement des informations concernant leur enfant. Il en va de même concernant leurs propres données personnelles en qualité de représentants légaux. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, les parents pourront s'adresser à Madame Pascale ROSFELDER, responsable des traitements.

Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées par l'école :

- ☐ Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l'élève.
- ☐ Nom, prénom, profession et coordonnées des parents.
- ☐ Données de scolarité (notes, bulletins réguliers, décisions d'orientation).
- ☐ Données nécessaires à la gestion comptable de l'école.
- ☐ Données relatives à la gestion de la vie scolaire (retards, absences, sanctions).
- ☐ Données médicales exclusivement nécessaires à l'accueil de l'enfant.
- ☐ Données relatives à la constitution des Projets d'Accueil Individualisés (PAI).

Ces données font l'objet des traitements nécessaires à :

- ☐ La gestion de l'inscription dans l'établissement.
- ☐ La gestion administrative et comptable de l'école.
- ☐ La gestion des activités scolaires et extra scolaires.
- ☐ L'utilisation d'outils de travail informatisés (ENT, intranet, tablettes, toutmonannee.com, edumoov.com, Livreval).
- ☐ Le suivi de la scolarité, y compris lié à des scolarisations particulières (PAI).
- ☐ La gestion de la restauration et des services annexes.

Ces données sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève au sein de l'école et durant les dix années qui suivent la fin de cette scolarité.

Pour exercer les droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité des données personnelles dans les conditions fixées par les dispositions légales et réglementaires précitées, chaque titulaire peut adresser un message électronique à l'adresse : nice@eibschoools.fr

Une réclamation peut également être adressée à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Fait à Nice, le

Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »



REGLEMENT SCOLAIRE/INSCRIPTIONS ET CONDITIONS FINANCIERES

Nom de l'élève

Lors de l'inscription, le règlement suivant est porté à la connaissance des parents pour acceptation et signature.

1- INSCRIPTION – ADMISSION

IMPORTANT : Toute inscription s'entend pour la durée totale de l'année scolaire.

1.1 Classes maternelles

Le dossier d'inscription accompagné des pièces demandées doit être remis au secrétariat.
En fonction des places disponibles l'enfant sera inscrit sur nos registres.

1.2 Classes Primaires

Le dossier scolaire est requis, ainsi que le certificat de radiation et le livret d'évaluation de l'école précédente remis au secrétariat à l'inscription. Une évaluation du niveau de l'élève pourra alors être organisée. Après consultation du dossier scolaire, la Directrice informe les parents de sa décision concernant l'admission de l'élève.

2- FRAIS D'INSCRIPTION

La grille tarifaire est mensuelle, toutefois les frais d'inscription, frais de dossier et participation au matériel scolaire, dont la participation est communiquée aux parents au moyen de la grille des tarifs annexée aux présentes, ne peuvent en aucun cas être restitués, à l'exception des frais de participation au matériel scolaire, en cas d'annulation d'inscription avant le 15 Avril .

3- FRAIS DE SCOLARITE

Le prix de la scolarité est annuel et fixe. Pour tout règlement de l'année complète, une réduction de 5% sera assurée. **Le règlement devra être effectué impérativement avant le 15 du mois de Septembre. Le règlement du Mini-Club payé annuellement, bénéficie également d'un abattement de 5%. Il peut être payé mensuellement avec un engagement trimestriel.**

Le prix de la scolarité peut également être versé au moyen de dix mensualités payables avant le 3 de chaque mois correspondant aux tarifs mensuels joints. Compte tenu du caractère annuel et forfaitaire du prix aucune déduction ne pourra être faite en fonction du nombre de jours ouvrables ni de la durée des vacances scolaires.

Des cours de FLE / ESL sont organisés pour les élèves de niveau débutant en Français ou en Anglais.
Les cours de soutien sont proposés par les enseignants et gratuits au 1er trimestre.

Les frais de tabliers ou d'uniformes sont à régler auprès du fournisseur Sofrenchschool.

De même, les absences de l'élève ne peuvent donner lieu à déduction, seuls les frais de restaurant scolaire seront remboursés sur une base forfaitaire de 4 euros par repas en cas d'absence de plus d'une semaine justifiée par un certificat médical.

Pour les virements ou prélèvements provenant de banques étrangères, les frais seront à la charge du donneur d'ordre.

En cas de rejet d'un prélèvement, les frais facturés par notre établissement bancaire s'ajoutent au montant de la facture qui devra alors être réglée par chèque ou en espèces. Dans le cas de deux rejets de prélèvements consécutifs, les prélèvements sont suspendus et le montant des frais de scolarité restant dus est immédiatement exigible.

4- RUPTURE ET SUSPENSION DE LA SCOLARITE - CLAUSE RESOLUTOIRE

Sauf cas d'événements de force majeure, irrésistibles et imprévisibles, décès ou maladie de longue durée de l'enfant empêchant sa scolarisation, mutation des parents entraînant le déménagement dans un autre département, et justifiés, les frais de scolarité annuels sont dus, à l'exception des frais de restauration et de mini-club. L'absence de l'élève durant l'année scolaire, ne pourra donner lieu à remboursement.

Faute de règlement d'une seule mensualité à échéance, le contrat sera résilié de plein droit 15 jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée vaine.

Toute faute grave de discipline ou trouble au bon fonctionnement de l'Ecole peut entraîner une exclusion temporaire ou une radiation définitive de l'Etablissement.

En cas de suspension des cours en cours d'année par décision unilatérale de l'établissement, celui-ci ne sera pas tenu de rembourser les frais d'inscription et de scolarité pour les mois d'ouverture écoulés.

En cas de départ durant l'année scolaire, un préavis de 2 mois restera dû à l'école sauf accord de la Direction.

5- OBLIGATION DES PARENTS

Les parents s'engagent à faire respecter l'obligation d'assiduité scolaire et acceptent explicitement le fonctionnement et les exigences de l'école telles que définies dans le présent contrat et ses annexes, dont ils reconnaissent avoir pris connaissance.

Ils s'engagent sans réserve à tout mettre en œuvre pour respecter et faire respecter à leur enfant l'ensemble des dispositions.

Les parents reconnaissent avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de l'école, et s'engagent à assumer ce coût, dans les conditions définies par le présent contrat, de manière conjointe et solidaire.

Les parents déclarent accepter sans réserve les décisions et orientations liées aux actions pédagogiques et éducatives prises par l'établissement.

Fait à

Le

Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »

REGLEMENT SCOLAIRE /VIE SCOLAIRE

HORAIRES : ARRIVEES - DEPARTS

L'école est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. **La classe débute à 8 heures 30 pour les classes primaires et à 8 heures 45 heures pour les classes maternelles. Aucun retard n'est accepté.**

Les élèves seront accueillis au portail. Ils ne peuvent accéder sans autorisation. Les horaires doivent être respectés pour le bon déroulement de nos cours.

HORAIRES D'ARRIVEE MATIN

Maternelles : 7h30 à 8h45

Primaires : 7h30 à 8h30

HORAIRES DEPART MATIN :

Poussins/Lapins sans repas : 11h15

Poussins/Lapins avec repas : 11h45

Primaires : 12h00 CP et CE1 / 12h30 CE2-CM1-CM2

Retour : 13h30 (PK) / CP 13h15 et CE1 13h25

CE2-CM1-CM2 13h55

DEPART DES ENFANTS

Les enfants ne peuvent quitter l'établissement qu'accompagnés des personnes régulièrement mandatées qui ont préalablement justifié de leur identité. **Aucun enfant ne doit rester après 18 h30.**

Tout retard exceptionnel sera facturé.

HORAIRES DEPART DU SOIR

Maternelles : de 16h00 à 18h30

Primaire : de 16h50 à 17h10 ou à partir de 17h30 fin étude CP // 17h45 fin de l'étude du CE1 // 18h00 fin de l'étude du CE2/CM1/CM2

HORAIRES MINI-CLUB

Accueil du matin : 7h30 à 9h

Départ du matin : 11h20 pour les plus petits ou 12h pour les maternelles 4/5 ans

12 h 30 primaires

Départ du soir : de 16h30 à 18h30

ACCUEIL DES ENFANTS – SANTE - PROPRETE

Les enfants doivent arriver dans un état de propreté et de santé satisfaisant.

Si l'enfant est malade dans la journée, il est isolé avant l'arrivée des parents préalablement prévenus. Aucun élève n'est accepté à l'école avec de la température.

En cas de manquement grave d'hygiène, une éviction de l'élève sera décidée.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le repas doit être un moment convivial ; aussi, les élèves sont priés de manger dans le calme et de parler à voix basse.

Nous assurons les repas et le goûter de l'après-midi. Vous trouverez les menus sur notre site internet www.eibnice.fr, espace « parent ».

Notre cuisinier prépare des repas équilibrés et sains. Possibilité de régimes différenciés en cas de prescription médicale.

Les enfants ne doivent pas apporter de friandise ou goûter à l'école.

EFFETS PERSONNELS

L'école décline toute responsabilité en cas de perte ; nous conseillons vivement aux parents de garder tout objet de valeur à la maison et de marquer **toutes les affaires** de l'enfant.

Les jouets, les bonbons, les journaux, les téléphones portables ou autres sont interdits à l'école, et ce pour éviter tout conflit.

ETUDE

Les places sont limitées. Les parents doivent inscrire leurs enfants dès la rentrée et la fréquentation des enfants doit être régulière faute de quoi nous considérerons la place vacante.

Les enfants qui ne restent pas à l'étude

L'étude doit se dérouler dans le calme ; les enfants ne doivent pas déranger leurs camarades.

TOUTE ABSENCE DEVRA ÊTRE JUSTIFIÉE

Conformément à l'article L131-8 du Code de l'Education, les seuls motifs d'absence légitimes sont :

- Maladie de l'enfant
- Maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille
- Réunion solennelle de famille
- Empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications

LAÏCITÉ :

Nous tenons à vous rappeler que notre établissement scolaire adhère fermement au principe de laïcité, qui est un pilier fondamental de notre système éducatif.

Dans ce cadre, nous vous informons que tout signe religieux, quel qu'il soit, est strictement interdit au sein de l'école. Cette règle s'applique à tous, élèves, parents et personnel inclus.

REGLEMENT SCOLAIRE/CLASSES MATERNELLES

MATERIEL – AFFAIRES PERSONNELLES A LA RENTREE

Un petit sac marqué au nom de l'enfant permet de ranger ses affaires à son porte-manteau. Il est remis par l'école et restera à l'école.

Pour les vêtements, pas de salopettes, body ni chaussures à lacets.

Pour chaque enfant, merci de fournir :

- ☐ 1 couverture ou un duvet pour la sieste (Poussins/Lapins et Ecureuils)
- ☐ Des lingettes (à renouveler chaque mois)

Le tout marqué au nom de l'enfant.

Les draps de sieste et bavoirs sont fournis et entretenus tous les jours par l'école.

TABLIERS

Le port du tablier est obligatoire : chaque enfant doit arriver et repartir avec son tablier.

Poussins : jaune, Lapins : orange, Ecureuils : rouge

Pandas : vert, Koalas : bleu

Les commandes des tabliers avec le logo de l'école et le prénom brodé sont à faire directement auprès de notre fournisseur officiel sur le site www.sofrenchschool.com.

Pour la sieste des petits, n'oubliez pas la sucette, le doudou, nounours ou autre (si nécessaire, pour s'endormir comme à la maison).

La sucette doit être rangée dans une petite boîte en plastique.

Toutes les affaires et vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant.

EMPLOI DU TEMPS ET CALENDRIER D'ACTIVITES

Ils seront remis à la réunion de rentrée.

ACTIVITES MOTRICES

Elles seront quotidiennes pour les 2/3 ans et proposées par les Maîtresses. Pour les 4/5 ans, un planning vous sera remis. Il y aura lieu de prévoir une tenue adaptée et confortable.

EVALUATIONS

Un dossier des activités de la période vous sera remis et les évaluations seront trimestrielles.

REGLEMENT SCOLAIRE /CLASSES PRIMAIRES

A l'EIB Nice, nous voulons que les enfants soient heureux et respectueux les uns envers les autres.

Aussi, nous leur remettons le code de bonne conduite qui précise leurs devoirs, mais aussi leurs droits, afin qu'ils appliquent des règles de courtoisie et de respect pour « vivre ensemble ».

Avant chaque vacance, les enfants de primaire ont à remplir une auto-évaluation de leur comportement.

Un manquement à la bonne conduite ou au travail entraîne un avertissement verbal, ou écrit.

Un isolement du groupe et temps de réflexion sont décidés si nécessaire.

A la suite de trois avertissements écrits, l'enfant vient en retenue le mercredi matin ou le samedi de 9 heures à 12 heures.

Toute faute grave de discipline ou trouble au bon fonctionnement de l'Ecole entraîne une exclusion temporaire ou définitive.

Cette décision est prise par la Direction qui s'en réserve le droit.

UNIFORME PRIMAIRE

Le port de l'uniforme et le code vestimentaire bleu marine et blanc sont obligatoires.
Vous devez effectuer la commande directement sur le site du fournisseur www.sofrenchschool.com.
Tout vêtement sera marqué au nom de l'enfant. Le port de bijoux n'est pas accepté.

MATERIEL SCOLAIRE

Une liste de petit matériel est donnée à la rentrée ; tous les livres et cahiers sont fournis par l'établissement.
Ils doivent être recouverts par les familles. Tout livre détérioré ou perdu sera remboursé par la famille.
L'école met à la disposition des élèves des ordinateurs portables. Un tableau blanc interactif est installé dans toutes les classes.

GYMNASTIQUE – SPORT

Un certificat médical d'aptitude à la pratique de tous les sports est OBLIGATOIRE.
L'emploi du temps remis à la rentrée vous permet de prévoir une tenue adéquate.

EVALUATION – TRAVAIL SCOLAIRE

Les parents sont invités à consulter fréquemment le travail de leur enfant et doivent signer tous les cahiers en fin de semaine. Le travail est évalué par des contrôles périodiques.
Un bulletin de notes informatisé est consultable.

INFORMATION – COMMUNICATION

Les relations Parents/Ecole doivent être basées sur la confiance et le respect.

Une réunion d'information a lieu à chaque rentrée scolaire.

Les parents sont informés des méthodes, des projets ainsi que de l'organisation du travail de chaque classe.

Les parents peuvent s'entretenir régulièrement avec les enseignants en prenant rendez-vous par l'intermédiaire de l'élève, au moyen de cahier de liaison ou par mail.

Le cahier de liaison assure un lien entre la famille et l'école.

Il doit être vérifié et signé par les parents et les élèves doivent toujours l'avoir en leur possession.

Toutes les informations importantes sont également diffusées par e-mail.

DEPART DES ENFANTS

Les enfants ne pourront quitter l'établissement qu'accompagnés des personnes régulièrement mandatées qui ont préalablement justifié de leur identité.

Aucun enfant ne doit rester après 18h30.

Tout retard exceptionnel sera facturé.

RECEPTION DES PARENTS

La Directrice Mme Pascale ROSFELDER-ALHADEFF est à votre entière disposition et vous reçoit sur rendez-vous.

Fait à Nice, le

Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »